



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Mercredi 27 septembre 2023

Présents : Simone ANTHOINE-MILHOMME - Muriel DAL GOBBO - Marie-Thérèse GAY - Evelyne MARCHAND - Pierre BONNARD - Daniel EMONET - Gérard MONGELLAZ - Bruno PUECH - Bernard ROUFFIAC - Catherine DUONG secrétaire de séance.

Le PV de la réunion du 21 juin 2023 est approuvé.

1. Bilan des sorties

- Bilan des sorties du trimestre (Gérard M.)

Six sorties annulées pour cause de mauvaise météo. Dix-sept sorties réalisées : 128 participants soit 8 personnes/sortie en moyenne, légèrement inférieur à la période précédente (10 pers./ sortie), la tendance est à la baisse pour causes diverses...à surveiller. Parmi les causes, la canicule a été évoquée. Il a été rappelé qu'un indice « humidex » basé sur la température et le taux d'humidité existe et décrit la sensation de chaleur sur le corps. Une valeur supérieure à 40 représente un danger pour une personne moyenne. Il n'y a pas de valeur interdisant formellement les activités et il est rappelé que les conditions pour la sortie sont laissées à l'appréciation de l'organisateur.

- Sortie Beignets (Marie-Thé)

La sortie aura lieu le Mardi 3 octobre au « relais du Charvin » - Le Bouchet Mt Charvin.

43 personnes sont inscrites. Les anciens ont été invités. Une petite randonnée du col de l'Epine en direction de Nantbellet sera proposée aux randonneurs. Les détails seront précisés par mail.

2. Voyages 2023

- Bilan du séjour Aubrac (Bernard) : 11 personnes ont participé. Le séjour s'est bien déroulé malgré 1 journée de pluie. Les randonnées et les gites ont été appréciés. Les dépenses se sont élevées à 349,14€ au lieu des 400€/pers budgétées. Le trop perçu a été utilisé dans le paiement des frais de covoiturage.

- Bilan du séjour Trièves (Muriel) : 12 personnes et 3 voitures ont été utilisées. Le gite et les randonnées ont été bien appréciés malgré une météo caniculaire, grâce à un parcours dans des zones ombragées. Les frais de séjours ont été inférieurs à ce qui avait été budgété. Le trop-perçu a été utilisé dans le paiement des frais de covoiturage.

- Bilan du séjour Bretagne (Pierre B. avec les éléments donnés par Nicole CHARVET) : 17 personnes ont participé. 1 personne a annulé pour raison médicale. 2 minibus ont été utilisés pour les déplacements locaux. Séjour bien rempli et apprécié. Les transports en train et correspondances à Paris se sont déroulés sans problèmes. Les frais ont également été inférieurs au budget sur 670 € demandés, 105 € sont à rembourser.

3. Questions diverses

- Point des Licences 2023-2024 (Thérèse Q.T.) 57 Adhésions au 26 septembre 2023 et 48 licences.

- Maxi-Race (Evelyne M.) La contribution de 1000€ de l'organisateur a été versée au club.

- Marche Nordique (Michèle Thomé)

Le bilan est le suivant : Juin : 1 séance annulée/1 séance réalisée. Juillet : 3 séances annulées (animateurs non disponibles). Aout : Pause estivale. Septembre : 1 annulée, 2 réalisées. En moyenne 3 participants / séance.

- Budget participatif. Appel à projet (Bernard R. - Bruno P.)

La mise en place des tables de pique-nique (2), l'une au-dessus de Chessenay, l'autre au plan de Bacon sera réalisée en octobre et novembre sur deux journées comme prévu.

- Indemnités kilométriques (tous membres CA)

Révision ou non du forfait kilométrique : Le taux de 0,45€ du Km est maintenu.

- Co-voiturage pour les sorties de deux jours : il a été remarqué que si l'on appliquait la règle des randonnées à la journée pour les randonnées 2 jours qui impliquaient un kilométrage plus important avec un plafonnement de 20 € par participant, la contribution du club devenait trop lourde. Participation du club en fonction du kilométrage. Un palier de participation du club en fonction du kilométrage a été voté à l'unanimité :

Km A/R supérieur ou égal à	Km A/R Inférieur à	Participation du randonneur
160 km	200 km	15 €
200 km	250 km	20 €
250 km	300 km	25 €
300 km	350 km	30 €
350 km	400 km	35 €
400 km	450 km	40 €

Concernant le covoiturage aux Evettes :

18 personnes ont participé, le kilométrage AR était de 362km. Le coût total du covoiturage était de 980,5€.

Selon la règle de la journée, la participation par randonneur était de 20 € et la contribution du club revenait à 620,5€.

Selon le barème nouvellement défini, une participation du club s'élèvera à 35 €. Il sera donc demandé à chaque participant un complément de 35-20=15€ pour le covoiturage. Le coût pour le club sera ramené à 350,5€.

Note : concernant la comptabilité pour les Evettes, il y a un trop-perçu sur les frais de séjour de 5€/personne.

Il sera donc demandé aux participants : 15 € de covoiturage – 5 € de trop-perçu séjour = 10 €.

De même, pour la sortie de 2 jours au Col du grand St Bernard /Col des Chevaux/Col des Bastillons prévu le 10 et 11 octobre, le Km A/R étant de 360 km, la part covoiturage par randonneur sera de 35 € également.

4. Séjours 2024 (Tous membres CA)

Proposition pour les séjours 2024.

- 1 sortie hivernale raquette ski de fond en Vercors (début Février) est proposée par Nicole Charvet
- 1 séjour à Belle-Île-en-Mer. Sur proposition d'Evelyne et après validation des membres du CA, ce séjour sera proposé en priorité aux membres du CA, aux animateurs et à leurs conjoints pour reconnaissance de leur engagement bénévole depuis plusieurs années au sein du club. Date : 9 au 15 septembre. Transport en trains + bateau. Logement en auberge de jeunesse chambre 2 personnes. Pension complète 58€/j/personne.
- 1 sortie dans l'Ubaye proposée par Gérard M.

Les propositions doivent être finalisées pour le prochain CA le 15 Novembre.

La fiche info type doit être réactualisée par Catherine D. début Octobre.

5. Communication – Information (Louis B.)

Bulletin du 4^e trimestre 2023.

Edito (Louis B. ou autre membre ?)

Bilan des activités du trimestre (**Gérard M.**)

Séjour Trièves (**Muriel**) et Bretagne (**Nicole CHARVET**)

Patois Savoyard (**Louis**) – Recette (**Catherine**) – Flore ou Faune (**Bernard**)

Informations générales (marche nordique - **Evelyne** – rappel sur les prises de licence - **Thérèse**)

Agenda 2023 et 2024 (**Louis**)

Programme des activités du 4^{ème} trimestre, randonnées (**Commission Programme**)

6. Informations diverses

- Sortie Commune : le club « Marche en Filières » a proposé une sortie commune des 2 clubs. La proposition est acceptée à l'occasion d'une sortie du Mardi. Bernard R. les contactera et leur laissera le choix de la destination.

Calendrier :

Randonneurs de la Cha

2023

15 Novembre : 14h30 Commission programme (Activités 1^{er} trimestre 2024)

15 Novembre : 16h30 Conseil d'administration. Commencer à préparer le programme de l'AG.

2024

20 janvier : Assemblée Générale

9 juin : Fête de la randonnée

Country : Tous les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30

